

# L'ensemble scolaire Sainte-Thècle en quelques mots :

1 320 élèves - 95 enseignants - 45 employés

- Une école maternelle et élémentaire
- Un collège
- Un lycée d'enseignement général
- Un lycée d'enseignement technologique (ST2S)
- Un internat
- Des forums des métiers
- Une résidence étudiante
- Un pôle d'enseignement supérieur (BTS SP3S)
- Une Licence professionnelle  
(Cadre manager des établissements thermaux)
- Un Centre de Formation Santé et Social (CF2S)
- Un label Lycée des Métiers de la Santé et du Social



Une équipe éducative  
qui mène à bien sa mission essentielle :

**PRÉPARER LA RÉUSSITE  
ET L'AVENIR DES JEUNES**

**SAINTE  
THÈCLE**  
GRANDIR APPRENDRE S'ÉPANOUIR

7 rue Amélie Murat  
BP 79 - 63 402 Chamalières cedex  
contact@sainte-thecle.com

**04 73 37 32 09**  
**www.sainte-thecle.com**

## Lycée Sainte-Thècle Taxe d'apprentissage 2018



Etablissement d'enseignement général et technologique  
sous contrat avec l'État

# Taxe d'apprentissage 2018

Choisir de verser la taxe d'apprentissage à notre établissement, permet à votre entreprise ou à l'entreprise dans laquelle vous travaillez, de participer à une part essentielle de nos formations.

Cette contribution nous est indispensable pour financer des projets permettant à nos élèves de réussir leur intégration dans la vie active et professionnelle.

## Notre établissement regroupe :

### Un lycée technologique

préparant au :

**Baccalauréat ST2S**

(**Sciences et Techniques de la Santé et du Social**)

### Un pôle enseignement supérieur

préparant au :

**BTS SP3S**

(**Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social**)

### 250 élèves et étudiants

disposant de **matériel technologique moderne et innovant** : laboratoires (sciences, langues), classes mobiles, Tableaux Numériques Interactifs financés en partie grâce au versement de la **taxe d'apprentissage**.

## Verser votre taxe d'apprentissage au lycée technologique Sainte-Thècle, c'est :

Bien orienter **votre taxe**, car c'est **le seul impôt** dont vous **connaissez la destination**.

Vous assurer qu'elle est **réinvestie** dans du **matériel pédagogique innovant**.

Faire le choix de **nous verser 47 %** ou une partie de votre taxe d'apprentissage

Notre lycée technologique est habilité à percevoir la **taxe d'apprentissage pour la catégorie A**

### La Taxe d'Apprentissage en 3 étapes :

- 1 **Contactez votre organisme collecteur**
- 2 **Précisez l'affectation de votre versement :**  
LYCÉE TECHNOLOGIQUE SAINTE-THECLE  
**N° UAI 0631070W**  
7 rue Amélie Murat - B. P. 79  
63402 CHAMALIÈRES CEDEX
- 3 **Adressez vos éléments de paiement à votre organisme collecteur**